

[< A LA UNE](#)

L'Assurance maladie veut récupérer 500 millions d'euros de fraudes aux prestations

Publié le 02/10/2022 à 10:05 | Mis à jour le 02/10/2022 à 11:08



L'Assurance maladie a réussi à identifier et récupérer 219 millions d'euros de fraude en 2021.

© (Photo archives NR)

L'Assurance maladie annonce un nouveau plan pour lutter contre la fraude aux prestations de santé. Une fraude des usagers et des professionnels qu'elle évalue à plus de 500 millions d'euros par an.

Le directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), Thomas Fatôme, a annoncé vendredi 30 septembre lors d'une conférence de presse son «*devoir d'amplifier la lutte contre la fraude*». Une fraude difficile à chiffrer, mais dont 219 millions d'euros ont été détectés et récupérés par l'organisme en 2021, à remettre dans le contexte des 230 milliards d'euros de dépenses annuelles de santé. Mais l'Assurance maladie entend récupérer plus en 2022, et atteindre les 500 millions d'euros en 2024.

Plus de 500 millions d'euros de fraude

Parmi les fraudes les plus répandues, les fausses facturations ou doublons de la part de centres de santé. Une enquête est d'ailleurs en cours sur un réseau de centres ophtalmologiques soupçonnés d'avoir escroqué sept millions d'euros à l'Assurance maladie.

Du côté des particuliers, le directeur de la Cnam blâme les arrêts de travail, notamment pour mal de dos ou syndrome dépressif, qu'il qualifie de souvent «*injustifiés*». Il réclame un meilleur contrôle de ce côté-là, alors que **ces arrêts sont en hausse de 50% depuis le début de l'année**.

Thomas Fatôme a tenu à rappeler que «*la fraude est le fait d'une petite minorité*» de professionnels, évaluant que les infirmiers étaient responsables de 280 à 400 millions de préjudices par an, les généralistes de 200 millions et les ambulanciers, taxis et autres «*transporteurs sanitaires*» de 150 millions. Ces estimations justifient, selon lui, de limiter le remboursement des téléconsultations, dont l'utilisation est déjà plafonnée à 20 % de l'activité des praticiens.

Des nouvelles mesures pour lutter contre la fraude

Pascal Brindeau, ancien député UDI du Loire-et-Cher, avait dirigé la commission d'enquête dédiée à la fraude sociale en 2020, et déclarait à l'époque que **celle-ci pourrait s'élever à près de 40 milliards d'euros en France**.

"*Déjà, c'est la première fois que la Cnam procède à des évaluations, un progrès qui peut être lié aux échanges que nous avons eu lors de la commission d'enquête, à l'époque elle disait qu'il n'y avait pas de fraude*", remarque l'ancien député joint par téléphone, qui rappelle que la fraude détectée n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Pour palier la fraude à l'Assurance maladie, qui «*est notre bien commun*», rappelle Thomas Fatôme, la Cnam va mettre en place des mesures permettant une meilleure détection et des sanctions plus rapides et efficaces. Parmi celles-ci, renforcer ses actions de prévention, ses moyens de contrôle et ses partenariats avec les autres branches de la sécurité sociale et les services de police. La Cnam prévoit aussi de multiplier les recours devant la justice, plusieurs affaires doivent d'ailleurs «*déboucher dans les prochaines semaines*».

Un contrôle en amont serait plus sûr

"*On va dans le bon sens*", réagit Pascal Brindeau, "il faut que ces mesures soient coordonnées les unes avec les autres et que la Cnam ait une politique homogène en France, sinon elle risque de créer des appels d'air de la fraude dans certains départements."

L'ancien député recommande aussi d'appliquer la proposition d'Emmanuel Macron de versement automatique des droits, qu'il avait évoquée lors de la campagne présidentielle. "*En théorie, cela rendrait même inutile les contrôles de la Cnam, car les versements seront faits après contrôle par l'administration*", conclut-il.

FRANCE A LA UNE LOCAL VENDÔME SANTÉ POLITIQUE ÉCONOMIE A LA UNE FRANCE MONDE



LOU PHILY
Journaliste



SES DERNIERS ARTICLES

- > **ABONNÉS** [Prahecq : Des passionnés de mob se lancent un défi de taille](#)
 - > [Grève du 29 septembre : "C'est une première étape pour faire entendre le monde du travail"](#)
 - > [Michel Pinçon, le sociologue des riches, est décédé](#)
-